



VILLE D'AUBANGE



URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont Madame **Leila LAAZRI** et Monsieur **ALEXANDRE Jérôme**, [REDACTED]

Le terrain concerné est situé Rue du Berger Laturell, 5 à 6792 HALANZY, et cadastré 3e division, section C, numéro 3519 B2.

Le projet consiste en **construction d'une maison d'habitation**, et présente les caractéristiques suivantes :

Motif(s) de l'annonce de Projet :

** Ecart(s) au Permis d'Urbanisme :*

- 2ème ton de crépi de teinte ocre foncé.
- Dispense de placement d'un volume tampon de 5 m³ pour la citerne de récupération des eaux.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 8h30 à 12h à l'adresse suivante : Service urbanisme, Rue Haute - ATHUS n°22 à 6791 Athus.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service Urbanisme (téléphone : 063/43.03.10, mail : urbanisme@aubange.be, dont le bureau se trouve Rue Haute n° 22 à 6791 Athus.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 13/10/2026 au 27/10/2026 au Collège communal (référence du dossier 188/26) : la présente annonce de projet sera affichée sur le terrain, par le demandeur, à front de voirie et lisible de celle-ci, **à partir du 07/10/2026** et pendant toute la durée de l'annonce de projet.

- soit par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue Haute - ATHUS n°22 à 6791 Athus
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@aubange.be

Situation projetée



Plan d'implantation



Façade avant



Façade arrière